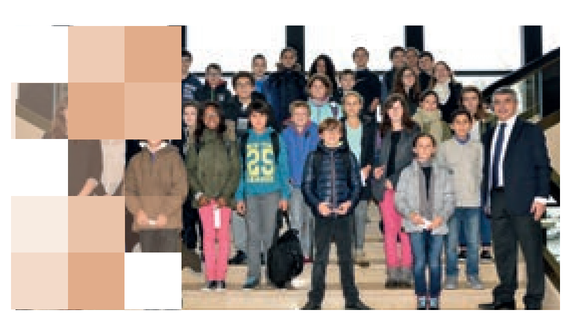

SAINTNAZAIRE
le magazine
Les jeunes soutiennent la liberté d'expression
Habitat : pour une ville renouvelée
Tous mobilisés pour notre service public
Votre Minimag' culturel
LE BRETAGNE
CANAL+
Nous sommes tous
Charlie
Les tueurs de liberté ne gagneront pas!
www.mairie-saintnazaire.fr
FÉVRIER 2015 • N° 283









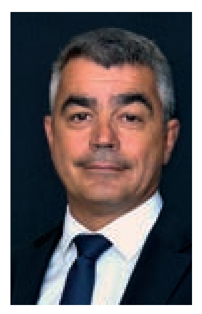


Dans le prochain numéro de Saint-Nazaire le magazine, découvrez une nouvelle formule de votre supplément culturel et sportif.



SAINT-NAZAIRE LE MAGAZINE N°283 FÉVRIER 2015 - PLACE FRANÇOIS BLANCHO 44600 SAINT-NAZAIRE - **ÉDITEUR :** MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE. **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** DAVID SAMZUN. **CO-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** CÉLINE DUTHIL. **RÉDACTEUR EN CHEF :** BERNARD GLOTIN. **PHOTOGRAPHES :** MARTIN LAUNAY, CHRISTIAN ROBERT ET DOMINIQUE MACEL, ADELINE CHAMP ET PIERRE FOLIARD (CONSERVATOIRE). **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :** MICKAËL FAIRAND, SANDRINE BELLIOT-LE COCQ, LAURENCE HOARAU, BRUNO LEDUC, FABIENNE LE GOFF, HÉLÈNE LOPES, ADELINE CHAMP, CÉLINE DUTHIL ET BÉATRICE TOURANCHEAU **COORDINATION ET RELECTURE :** NATHALIE DAGOREAU. **MAQUETTE :** GRAPHITTI COMMUNICATION GRAPHIQUE. **MISE EN PAGE :** LE SQUARE D. **IMPRIMERIE :** ROTO AISNE SOCIÉTÉ NOUVELLE. IMPRIMÉ SUR PAPIER ISSU DES FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE. **DISTRIBUTION :** 43 000 EXEMPLAIRES.





Mesdames, Messieurs,

Le samedi 10 janvier, nous étions des milliers, rassemblés pour dire notre émotion et notre détermination républicaines face aux actes lâches commis contre 17 de nos compatriotes assassinés au nom de leurs métiers, de leurs engagements, de leur religion, ou tout simplement parce qu'ils étaient là au pire des moments.

Cet acte terroriste et ce dont nous sommes les témoins chaque jour dans les pays en guerre contre diverses mouvances terroristes et totalitaires, souligne à quel point l'idéal laïc doit être préservé. A quel point il est fragile aussi…

Plus d'un siècle après notre loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, qui fonde la conception française de la laïcité, est plus que jamais d'actualité. Cette loi rappelle, dans son article premier, que « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes ». Elle n'en reconnaît donc aucun et pose par cet acte même les bases d'une laïcité ouverte qui les accueille tous et permet à toutes les confessions religieuses, à toutes les pensées philosophiques et humanistes de trouver des moments et des lieux d'expression afin de garantir le vivre ensemble.

Bien entendu, les croyances religieuses ne sauraient être les sources du droit et il ne saurait être question que les fonctionnaires se prévalent de leurs convictions religieuses ou politiques dans l'exercice de leurs fonctions. En revanche, il est absurde et dangereux de rejeter les religions hors de l'espace et du débat publics. C'est en assumant la variété des histoires, des parcours, des convictions politiques, religieuses, philosophiques de chacune et de chacun que nous pourrons tous ensemble travailler au rassemblement républicain. Nous devons aussi avoir le courage d'examiner honnêtement ce qui, dans notre histoire et dans nos pratiques contemporaines, vient mettre en péril l'idéal républicain. Nous devons prendre ce moment pour tout ce qu'il est. Un temps d'émotion et de grande tristesse, mais aussi un temps d'analyse et de mobilisation politique pour la liberté d'expression, pour la lutte contre toutes les formes d'extrémisme. Quels qu'ils soient et où qu'ils soient, ils mobilisent toujours les pires travers du genre humain : la peur, le repli sur soi, la haine et au final la violence vis-à-vis de l'étranger et de la différence. En ce mois de janvier, nous avons su tous ensemble montrer ce qu'il y a de meilleur en clamant que l'acceptation de nos différences est notre meilleur rempart et le ciment de notre unité.

David Samzun, maire de Saint-Nazaire

→ **NOTRE VILLE, NOTRE VIE QUOTIDIENNE, NOTRE AVENIR,**

parlons-en !

Sur les agendas du maire et de l'équipe municipale pour les mois et les années à venir, de nombreuses rencontres avec les habitants sont prévues.



Permanences hebdomadaires des adjoint(e)s de quartier, réunions publiques, ateliers citoyens… un dialogue régulier avec les Nazairiennes et les Nazairiens s'installe dans la durée. Il permet de repérer avec précision les interrogations et les préoccupations des citoyens de tous âges et apporte aux élus des informations utiles et nécessaires pour prendre des décisions et agir : agir pour faciliter l'accès à l'information ; simplifier les démarches administratives ; améliorer la vie quotidienne des habitants ; faire une ville plus agréable et développer les petites idées qui changent grandement la vie.

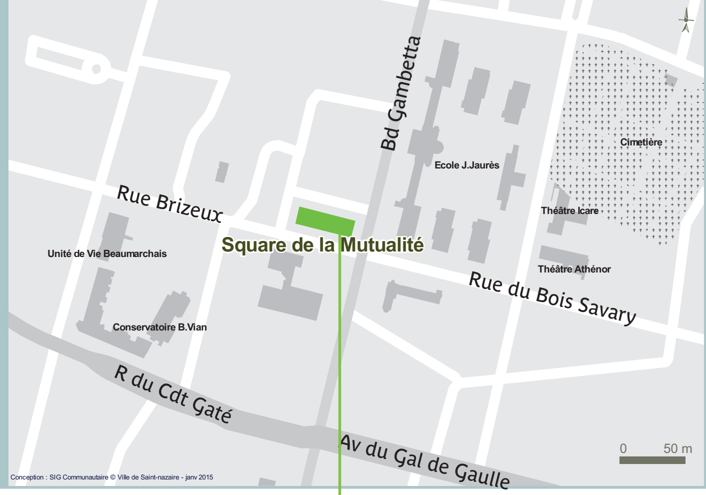
le maire dans votre quartier

INVITATION UN MOIS, UN QUARTIER

Chaque mois, un rendez-vous vous est proposé sur une place, à la sortie d'une école, dans un quartier…, pour un échange simple et direct.

Un moment privilégié afin d'évoquer le quotidien, les préoccupations, les projets ; un temps pour prendre en note remarques et idées, chercher des solutions et faire avancer la ville ensemble.

Le maire et les adjoints seront présents autour du stand de l'Atelier, centre d'information sur les projets urbains.



un mois, 1 QUARTIER

imaginons la ville ensemble

PREMIER RENDEZ-VOUS

Square de la Mutualité

JEUDI 26 FÉVRIER **à 16h30**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ LE 02 40 00 41 30

Retrouvez les prochaines dates sur la dernière page de ce magazine

→ RESPECT DES AGENTS MUNICIPAUX

Tous mobilisés pour respecter notre service public



Lydie Mahé,

Adjointe aux Ressources humaines et au dialogue social

Aujourd'hui, des femmes et des hommes, qui ont fait le choix du service public, du service au public, sont confrontés dans leur quotidien professionnel à des actes d'incivilités.
En tant qu'élue, mais également citoyenne, je ne peux qu'être indignée et apporter mon soutien aux agents de notre collectivité et refuser l'indifférence face à des situations d'agressions physiques ou verbales.
Le respect doit être au cœur des relations entre les agents municipaux et les usagers.

Ces derniers mois, la ville a enregistré une montée des incivilités et des agressions commises contre ses agents municipaux. Or, chacun d'entre nous peut, à sa manière, contribuer au respect et à la confiance dans l'espace public.

Le 1er novembre dernier, à 7h du matin, un agent municipal du service propreté publique débute son activité.
Quelques minutes après, il est insulté et agressé physiquement. Cet agent est aujourd'hui toujours en arrêt. Une plainte ayant été déposée, le jugement aura lieu le 24 février à Saint Nazaire et l'ensemble des agents du service de la Propreté publique lui témoignera son soutien ce jour-là au tribunal.
Cette situation dramatique est heureusement rare et isolée. Elle ne doit cependant pas cacher le nombre d'incivilités - manque de respect et de courtoisie - rencontrées par les agents de l'accueil de l'Hôtel de Ville, du CCAS, de la propreté ou encore les ASVP (agents municipaux en charge des verbalisations des véhicules notamment) ou les médiateurs.
C'est pourquoi, la Ville s'est engagée, depuis plusieurs années, dans un travail d'écoute et d'accompagnement des agents victimes de ces situations et a mis en place une procédure. Une fois l'incivilité recensée, l'assistante sociale du personnel de la Ville, en relais avec l'association « Prévenir et réparer », enclenche un service d'aide qui permet aux victimes d'être reçues par un juriste ou un psychologue. L'agent est par ailleurs systématiquement accompagné au commissariat en cas de dépôt de plainte par un représentant de la direction juridique de la Ville.
L'indifférence et la banalisation ne sauraient prendre le pas sur la solidarité et la politesse entre chacun d'entre nous.
Notre devoir est de nous mobiliser : élus, agents, citoyens afin de soutenir les actions du service public, utiles au quotidien de tous, pour que le vivre ensemble puisse regagner du terrain.



La Radio La Tribu s'associe à la FRAP (Fédération des Radios Associatives des Pays de la Loire) à l'occasion de la semaine des radios associatives. Vous pourrez assister à des émissions et des flashs produits en direct et découvrir la Radio La Tribu. A l'occasion de la Journée Mondiale de la Radio, une journée porte ouverte est organisée :
Vendredi 13 février 2015, de 10h à 19h :
« Radio La Tribu »
Centre de Bonne Anse, 31, chemin de Porcé
44600 SAINT-NAZAIRE - Tél : 02 40 66 10 69

10 000 PERSONNES SAMEDI 10 JANVIER

Pour la liberté d'expression

Les Nazairien(ne)s se sont levés massivement en soutien aux victimes des attentats, un cortège intergénérationnel, et parmi eux des jeunes. Certains font partie de l'atelier radio La Tribu, de l'OMJ.

Le samedi 10 janvier, 11h, l'Esplanade des Droits de l'Homme, puis les rues adjacentes se remplissent. 10 000 personnes, à l'appel des journalistes locaux, ont fait le déplacement. Ils sont venus dire leur soutien aux victimes des attentats et leur attachement à la liberté d'expression. Beaucoup de jeunes peuplent le cortège, l'occasion d'avoir leur point de vue sur cette actualité lourde.

Depuis 2007, la radio La Tribu, atelier de l'Office Municipal de la Jeunesse, émet de façon permanente sur le 106.9. Collégiens et lycéens se relaient pour animer les temps d'antenne, encadrés par une équipe de deux animatrices jeunesse et deux journalistes. Ils viennent parler de leurs passions, de leur quotidien et s'exprimer sur tout ce qui les touche. Certains ou certaines d'entre eux aspirent à devenir journalistes (actualité, sport, culture). Ils ont été particulièrement touchés, choqués même par l'attentat survenu à Charlie Hebdo, le 7 janvier dernier. *« Eh bien déjà au moins 12 morts et des gardiens de la paix, c'est assez fou en fait »*, explique un jeune lycéen, *« et je pense que ce qui est encore plus fou, ce sont les réactions sur les réseaux sociaux qui sont parfois aberrantes, y'en a pas mal de mauvaises »*. Un futur bachelier renchérit, *« c'est aussi le symbole que ça représente, pour moi Charlie Hebdo c'est un peu l'icône entre guillemets des magazines de libre expression en France ». « Cela donne le sentiment qu'on ne peut plus réagir, qu'on ne peut plus dire ce que l'on pense » !*

Plusieurs participants (es) de l'atelier radio souhaitent devenir journalistes, *« Je ne connaissais pas forcément les morts dans leur travail, je connaissais Charlie Hebdo surtout de nom, mais le fait de s'attaquer à des journalistes, à une entreprise médiatique, c'est une atteinte à la liberté d'expression »*. Certains d'entre eux expriment aussi leurs craintes, *« ça me fait peur, ça donne l'impression que l'on peut nous attaquer pour rien, ils faisaient juste leur boulot ». « Moi j'ai surtout peur que ça fasse monter un sentiment de haine, que ça accentue les deux fronts, celui de soutenir la diversité et celui de l'islamophobie, un sentiment qui grandit. Ça pourrait servir des idéologies extrémistes ».*

« Pour moi la liberté d'expression et la liberté de la presse, c'est la liberté tout court ! Chacun devrait être libre de donner son opinion et on a le droit de ne pas être d'accord, par contre on respecte l'opinion de l'autre ». A la radio la Tribu, les jeunes expérimentent, s'expriment et écoutent la parole de l'autre. *« Ici, on partage des idées, c'est d'ailleurs aussi pour moi la fonction première du journaliste. C'est important d'avoir des débats et de pouvoir donner son avis ».*

→ UNE TROISIÈME FLEUR POUR LES ESPACES VERTS

Saint-Nazaire récompensée

L'automne dernier, la Ville a obtenu sa 3e fleur du label « Villes et Villages Fleuris », une reconnaissance de son cadre de vie.



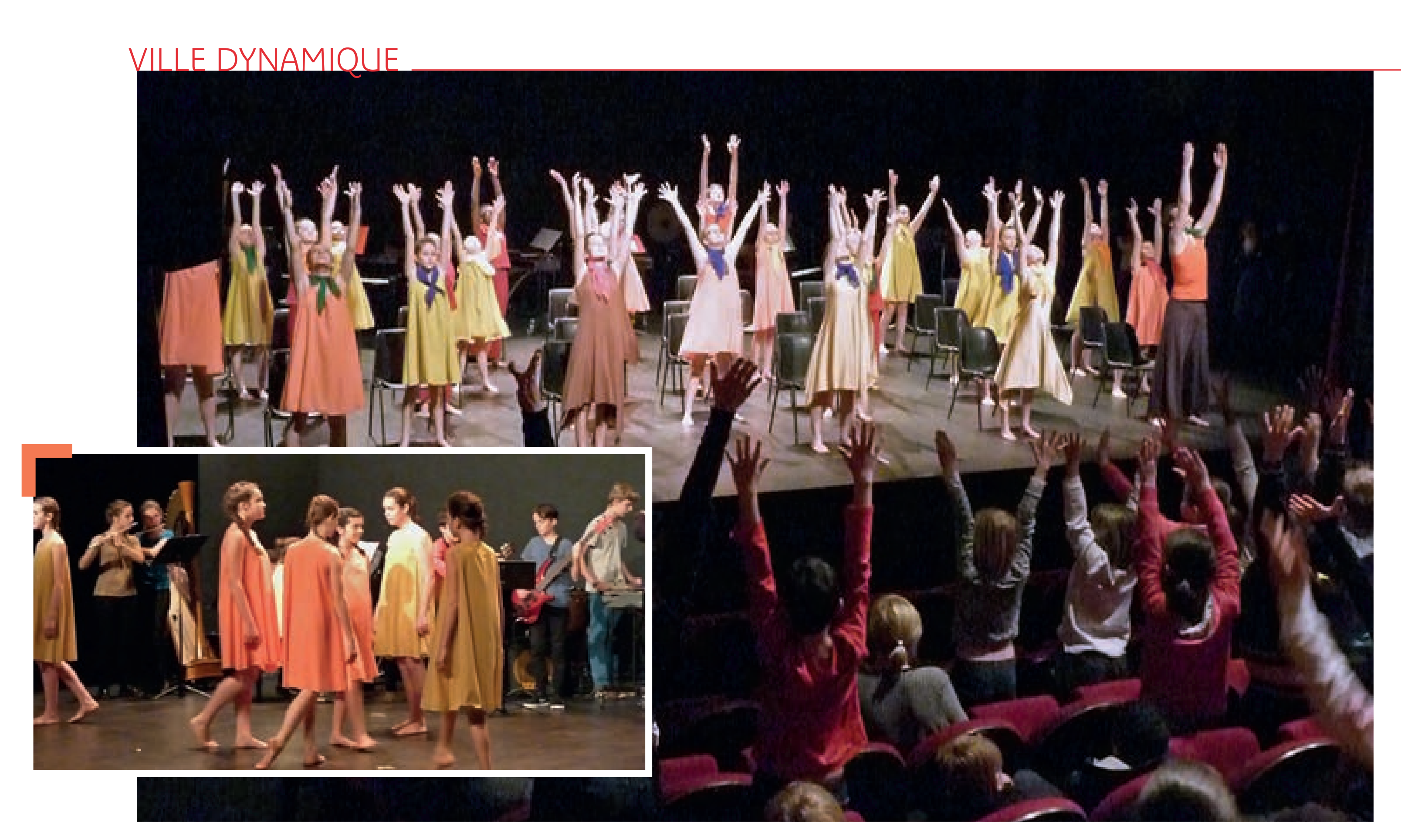
Cela fait plus de 50 ans que le label « Villes et Villages Fleuris » existe en France. Au fil des années, il a évolué et prend en compte aujourd'hui aussi bien le fleurissement, que l'accueil, la préservation de l'environnement et le lien social. Fin novembre, la ville a décroché sa 3e fleur, *« Nous avions obtenu la deuxième fleur en 2003 »,* explique Céline Girard, conseillère municipale en charge des espaces verts, *« C'est le fruit du travail de toutes ces dernières années de l'ensemble des agents de la ville qui a permis de recevoir cette récompense ».*

UNE DÉMARCHE GLOBALE

« Aujourd'hui, on ne tient plus compte uniquement que du nombre de pâquerettes dans les villes », précise Céline Girard, *« mais bien de l'ensemble des cadres de la vie urbaine ».* Le jury, venu l'été dernier, a été séduit, certes par le fleurissement mais aussi par le choix des espèces, les méthodes d'entretiens, qui limitent au maximum l'emploi des produits phytosanitaires, la gestion différenciée des espaces verts. *« On arrive à lier l'idée d'économie avec l'idée du respect de l'environnement et de l'humain ».* Le jury a aussi retenu l'effort réalisé dans la formation des agents des espaces verts (64 personnes), le travail avec des entreprises d'insertion (l'APIE et la FMQ), la concertation avec les habitants dans les conseils de quartiers, ou encore les notions d'animation (Journée Jardinons Nature, Fleurs sur la ville…). Le projet de récupération d'eau du futur centre aquatique a aussi compté dans cette obtention pour son côté novateur.

UN LABEL RECONNU

« Cette 3e fleur apporte une qualité de vie aux Nazairiens dans leur quotidien, ça profite également à l'image de la ville et à son attractivité ». En effet, le label est connu et reconnu notamment par les touristes. Il valorise aussi tout le travail engagé ; *« C'est un encouragement pour l'ensemble des agents de la ville qui travaillent sur toutes ces questions-là. C'est aussi un encouragement pour nous, élus, en termes de politique, cela signifie que l'on est sur le bon chemin, continuons ! Même si bien évidemment, notre travail, élus et agents, ne se résume pas à cela ».* Après l'obtention de cette 3e fleur, nous attendons donc avec impatience la 4e sur les panneaux de la ville !



→ CONSERVATOIRE

Le Sacre des Cham et des Chad sur scène

Pour la 1re année, la tournée des Classes à horaires aménagés musique (CHAM) et danse (CHAD) du Conservatoire et son public ont vécu un moment de scène ensemble, au théâtre Jean Bart, en janvier.

« *Cette année, je pense qu'on a réussi les choses car on était sous la forme d'un vrai spectacle, avec le noir, le rideau qui se lève, les lumières… c'est aussi la formation du spectateur pour les enfants* » explique Séverine Forgeront, conseillère aux études du Conservatoire et coordinatrice CHAM. L'objectif est de faire connaître le dispositif CHAM/CHAD qui permet à des élèves, au sein du collège Jean Moulin, de bénéficier d'un aménagement sur le temps scolaire (2 demi-journées par semaine) pour suivre un enseignement musical ou chorégraphique.

L'ANNÉE STRAVINSKY

A l'initiative du Théâtre (« Sacre # 2 » le 21 mars), c'est l'année Stravinsky à Saint-Nazaire. La tournée s'inscrivait dans le thème, devant 378 élèves de CM2. Leurs enseignants les avaient préalablement sensibilisés au « Sacre du printemps », son compositeur et le chorégraphe, à partir d'un livret pédagogique.

CRÉATION ORIGINALE

Au cours des 3 séances qui ont composé la tournée, un film court sur le dispositif a été projeté où les scolaires ont pu découvrir le collège, le Conservatoire, côté musique avec le centre Boris Vian et côté danse avec l'espace Maurice Béjart et un échange s'en est suivi entre les scolaires et les différents intervenants. Puis, place a été faite au spectacle autour d'extraits de Stravinsky. Sur scène, ils étaient 30 danseurs et 18 musiciens. Les instruments se rejoignaient dans une musique de ruptures tandis que les différents tableaux en danse contemporaine s'inspiraient de la chorégraphie originelle de Nijinsky. Les représentations se sont conclues, en mode participatif, par un *flashmob* en miroir entre les danseurs et le public, sur une chorégraphie déjà répétée dans les écoles.

Réunion d'information sur le cursus CHAM/CHAD pour l'entrée en 6e de la rentrée scolaire 2015/2016 - mardi 17 mars 2015 - 18h au collège Jean Moulin
Renseignements : Conservatoire à rayonnement départemental 02 44 73 43 40



USINE ÉLÉVATOIRE

Un lieu pour mieux connaître la Loire

Le centre d'interprétation et de valorisation de l'Estuaire de la Loire ouvrira ses portes dans l'ancienne usine élévatoire de Saint-Nazaire à l'automne 2016.
Avec pour ambition d'être un véritable lieu de vie, de débats et de rencontres, le futur équipement culturel sera destiné à un public très varié : les familles, les scolaires, les touristes, mais aussi les chercheurs et les étudiants.
Sa mission principale sera de sensibiliser le plus largement possible à toutes les facettes de l'Estuaire, zone fragile, unique et essentielle au développement économique du territoire.
En cohérence avec le projet culturel et scientifique, le parcours scénographique s'articulera autour de trois thèmes : « le voyage du fleuve », « un archipel de ville et de ports » et « le fleuve partagé ». Les partenaires : la Région des Pays de la Loire, la Ville de Saint-Nazaire et le Port Nantes-Saint-Nazaire s'apprêtent à lancer la consultation auprès des entreprises avant les premiers travaux d'aménagement. Ceux-ci permettront une métamorphose respectueuse de l'édifice actuel, qui date de 1911.



L'Atelier de la Maison Rouge



FRONT DE MER

Début des travaux de réseaux

Avant le lancement du grand chantier de la troisième séquence de l'aménagement du Front de mer, ERDF et les services eau et assainissement de la CARENE ont débuté des travaux le 19 janvier dernier sur l'ensemble du tracé pris en compte par le projet : depuis l'avenue Léon-Blum jusqu'à la rue du Port, en intégrant le boulevard du Président Wilson, le boulevard de Verdun et la place du Commando. Pour les services eau et assainissement de la CARENE, il s'agit essentiellement de remplacer des canalisations, de reprendre des branchements ou encore de changer des regards. En ce qui concerne ERDF, les interventions consistent à remplacer des câbles basse tension et des branchements. Les zones de travaux sont sécurisées, tout en laissant un accès aux logements et aux commerces. Une signalétique adaptée est également mise en place, ainsi que des traversées piétonnes.
La circulation automobile est réglementée en fonction de l'avancement des travaux.
Tous ces travaux devraient être terminés fin novembre 2015 (selon les conditions météorologiques).

GESTION DES PARKINGS

Changement de prestataire

Le marché de stationnement, dont notamment la gestion des parkings, arrivant à échéance au 1er juillet 2015, la Ville et la CARENE ont étudié la possibilité de prendre en régie cette prestation. Finalement, c'est la Stran qui sera le prochain prestataire (et assurera donc la suite de Vinci Park), en raison de son statut de Société Publique Locale dont les actionnaires sont tous publics : soit les 10 communes de l'agglomération, la CARENE et le Conseil général de Loire-Atlantique.
Cette évolution donnera une formidable opportunité de positionner le stationnement réglementé, non pas comme une contrainte, mais comme un outil de mobilité. A terme, c'est une offre globale de mobilités actives que la Stran pourra proposer pour notamment dynamiser le centre-ville.



→ ARCHIVES MUNICIPALES / CENTENAIRE 1914-1918

La Grande Collecte porte ses



Photographie de Marcel Hauton, Nazairien, infirmier brancardier du 64e Régiment d'Infanterie, le 25 octobre 1918.

Marcel Hauton adresse cette photographie à sa fiancée Pierrette. 86 photographies du même type ont été remises aux Archives pour numérisation, ainsi que quatre carnets rédigés de juin 1916 à septembre 1917, alors qu'il est au front. Il y raconte son quotidien, le travail à l'infirmerie et surtout l'ennui ponctué par l'arrivée du courrier, les colis, les nouvelles des camarades. Le 16 juin 1916, Marcel apprend le décès de son frère Alexandre tué au front à quelques kilomètres de lui.

Collection particulière, Archives municipales de Saint-Nazaire – Grande Collecte

Les 14 et 15 novembre derniers, les Archives municipales de Saint-Nazaire ouvraient leurs portes dans le cadre de « La Grande Collecte », opération nationale pour collecter les souvenirs de famille portant sur la Première Guerre mondiale.

A Saint-Nazaire, une quarantaine de personnes a répondu à l'appel. L'opération s'est concrétisée par 5 dons d'originaux et la réalisation de 2 671 vues numériques. Parmi ces contributions figurent des journaux d'époque, des carnets de poilus, des photographies, de la correspondance entre des soldats et leur famille, des livrets militaires, des certificats administratifs, des diplômes, quelques médailles et même un jeu de petits chevaux utilisé dans les tranchées.

Un grand merci aux contributeurs qui ont accepté de partager ces documents, et pris le temps de raconter leur histoire.

Une fois traitées, ces archives seront accessibles selon les volontés des donateurs et pourront être exploitées pour permettre de retracer les événements de la Première Guerre mondiale et le parcours de ceux qui y ont participé.

Tout au long de l'année 2015, les Archives municipales vous feront découvrir ces parcours individuels, dont ceux de nombreux Nazairiens, à travers des publications que vous pourrez retrouver sur le site de la Ville (www.mairie-saintnazaire.fr à la rubrique Culture/Patrimoine/Archives municipales).

Ces histoires singulières alimenteront la frise chronologique « 1914-1918 Saint-Nazaire à l'heure de la guerre » qui est déjà en ligne sur le site.



Jeu de petits chevaux utilisé par Emile Postec, canonnier originaire de Montoir-de-Bretagne.

Emile Postec finira la guerre avec le grade de Maréchal des Logis. Il recevra la Croix de guerre avec étoile de bronze.

Collection particulière, Archives municipales de Saint-Nazaire Grande Collecte

fruits





Edouard Dupas, soldat Nazairien du 137e Régiment d'Infanterie sur son lit d'hôpital entouré d'infirmières belges [1914-1915].

Le 22 août 1914, Edouard Dupas est grièvement blessé lors de la sanglante bataille de Maissin dans les Ardennes belges. Laissé sur le champ de bataille, il est finalement récupéré par les Allemands qui le font prisonnier et l'évacuent vers un hôpital du Luxembourg belge. Il est rapatrié vers Saint-Nazaire le 13 juillet 1915 avec une plaie suppurante à la hanche gauche qui le fera souffrir pendant 30 ans. Il lui faudra attendre 1945 et un traitement à la pénicilline pour être soulagé.

Collection Dupas/Esters, Archives municipales de Saint-Nazaire Grande Collecte

Arrivée des contingents américains à bord du « Saratoga » le 26 juin 1917.

Le « Saratoga » est l'un des quatre transports de troupes qui forment le premier convoi américain pour Saint-Nazaire. Cette photographie fait partie d'un album constitué par M. Péneau, exportateur de vin. A l'époque, il dispose d'une vue imprenable sur le port. Son entreprise était située à l'emplacement de l'actuel Building.

Fonds Planchon, Archives municipales de Saint-Nazaire Grande Collecte





Proposer un accueil des plus jeunes enfants le mieux adapté aux attentes des familles, tel est l'objectif du service Petite enfance. En faisant évoluer leur règlement de fonctionnement, les établissements d'accueil (multi-accueils, crèche collective ou familiale...) se rapprochent encore plus du quotidien des familles nazairiennes.

→ **PETITE ENFANCE**

L'accueil des plus jeunes plus proche des besoins des familles

A travers son « engagement en faveur de la petite enfance », la Ville de Saint-Nazaire confirme son ambition de mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants de 0 à 6 ans.

Dans un contexte financier dégradé pour les familles, la Municipalité poursuit cet engagement et s'inscrit dans une logique de réponse au plus près des besoins des familles et d'équité de service rendu pour faciliter leur quotidien. Comment ? En modifiant les modalités de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant, à savoir des sept multi-accueils, de la crèche collective de la Maison du Petit Prince et de la crèche familiale (accueil au domicile des assistants maternels agréés employés par la Ville).

DES AVANTAGES COMMUNS À TOUTES LES STRUCTURES

Parmi les évolutions plus favorables aux familles, figure tout d'abord la fourniture gratuite des couches depuis décembre 2014, ce qui induit moins de frais et moins d'affaires à déplacer entre la maison et la structure d'accueil...

Les durées d'accueil journalier aussi évoluent pour les contrats réguliers : un nombre plus important de séquences d'accueil est désormais proposé (4 h, 5 h, 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h). La facturation à l'heure, plus précise, permet désormais d'ajuster les contrats au plus près du besoin réel des familles.

Quant aux accueils occasionnels, ils peuvent désormais être réservés toutes les ½ heure et ce, sur les horaires d'ouverture des établissements (7h45– 18h30), en fonction des places disponibles.

Règlement de fonctionnement consultable en ligne sur le site internet de la Ville : www.mairie-saintnazaire.fr/enfance-et-jeunesse/petite-enfance/





Emmanuelle Bizeul,

Adjointe en charge de la petite enfance

Comment allez-vous concrétiser l'engagement de la Ville de renforcer les liens avec les familles ?



Sur la base des enquêtes de satisfaction, qui se sont révélées très positives pour le service Petite enfance proposé aux familles, nous avions relevé une volonté des parents d'être plus impliqués dans la vie des établissements d'accueil. Aussi, nous allons progressivement mettre en place dans chaque structure un conseil des parents. L'objectif sera d'améliorer leur participation au fonctionnement des multi-accueils et de favoriser les échanges avec les professionnels qui prennent en charge leurs enfants.



→ MÉDAILLÉS DE LA VILLE

Saint-Nazaire décore neuf fabuleux destins

Associatif, sportif ou économique… l'engagement n'est pas un vain mot à Saint-Nazaire. A l'occasion des vœux de la nouvelle année, le Maire a récompensé neuf personnes méritantes.

Il y a **Marie-Madeleine Texier** qui a toujours beaucoup œuvré pour le sport à Saint-Nazaire et qui a été directrice de l'UMP gymnastique. Il y a aussi le champion d'aviron **Alex Briand,** Président du SNOS Aviron. Mais aussi **Frédéric Grizaud,** architecte naval créateur entre autres, du projet Anemos dédié aux énergies marines. Ainsi que **Monique Sevestre,** totalement investie dans le milieu associatif et le bénévolat et qui effectue souvent des maraudes de nuit. Ou encore **Christian Anneix,** chaudronnier mais aussi écrivain ; le Docteur **Philippe Leroux** qui a notamment mis en place l'association française des hôpitaux de jour gériatriques et **Bernadette Bouteloup,** la kiosquaire à journaux, figure des Halles. Puis **Pascal Girault,** l'ingénieur passionné d'énergies renouvelables. Et enfin **Gilberte Choubras,** la doyenne des médaillés, blessée en 1944 par un éclat d'obus. Tous ont été récompensés pour leur parcours et leur investissement sur le territoire.

CROISEMENTS NUMÉRIQUES

Un festival connecté à l'hyperréalité



Du 4 mars au 18 mars, Saint-Nazaire fêtera la 10e édition de Croisements numériques. Un événement désormais incontournable pour questionner le numérique sous toutes ses formes.

Comment aujourd'hui se construit notre rapport au réel ? Qu'est-ce que la réalité virtuelle, la réalité augmentée, l'hyperréalité ? La simulation et la modélisation nous permettent- elles de mieux comprendre la réalité ? … C'est autour de ces questions que cette la édition de Croisements numériques réunira les acteurs nazairiens du numérique, qu'ils soient amateurs, professionnels, artistes, étudiants, élèves, animateurs, enseignants, bricoleurs ou théoriciens. Pendant deux semaines, le festival proposera à tous les publics, enfants et adultes, curieux ou initiés, un parcours « numérique » artistique, scientifique et culturel à l'échelle de la ville et de son agglomération. Un programme qui s'articule autour de cinq volets complémentaires : expositions, animations, rencontres, spectacles et une journée professionnelle.

Ce rendez-vous annuel, pour partager, découvrir, pratiquer, s'amuser et se questionner est initié par l'Ecole d'Arts de Saint-Nazaire. Son programme est co-réalisé par un ensemble de partenaires professionnels de la ville et de sa région qui croisent et associent leurs spécificités et compétences. L'intégralité de la programmation est à découvrir sur wwww.mairie-saintnazaire.fr

→ HANDICAP

Un établissement innovant et expérimental pour les enfants autistes



Un nouvel établissement accueille depuis janvier à Saint-Nazaire une dizaine d'enfants autistes en s'appuyant sur la méthode ABA*. Il s'agit du 1er établissement de ce genre créé dans la région nazairienne, la presqu'île guérandaise et le sud de l'estuaire.

La rentrée a sonné au mois de janvier dernier pour la dizaine d'enfants intégrant le 1er établissement innovant expérimental « ABA » à Saint-Nazaire, dédié à l'accueil d'enfants affectés d'autisme par l'association « Agir et Vivre l'autisme ».

Cet établissement, installé dans les anciens locaux de l'inspection académique situés dans le groupe scolaire Jean-Zay (quartier de Kerlédé), vise à permettre à de jeunes enfants autistes, de 2 à 16 ans, de favoriser leur réinsertion progressive en milieu ordinaire.

Les enfants pouvant être accueillis sont ceux affectés de troubles du spectre autistique incluant des troubles envahissants du développement et ayant reçu un diagnostic officiel d'autisme et dont les parents souhaitent la mise en place d'une prise en charge comportementale.

Ce nouvel établissement complète l'offre nazairienne pour la prise en charge des enfants présentant des troubles autistiques. En proposant une pédagogie et une prise en charge alternative à ce qui existe déjà, il offre aux familles un choix supplémentaire pour l'accueil des enfants.

LA MÉTHODE ABA, C'EST QUOI ?

Le sigle ABA signifie en anglais « Applied Behavior Analysis » pour « analyse appliquée du comportement ». Les enfants autistes sont en effet capables d'apprendre, mais à un rythme différent que les autres enfants.

La méthode ABA définit les règles de mise en place de ce cadre scientifique, sur la base de la théorie de l'apprentissage et des principes comportementalistes. Objectif : aider l'enfant à gérer ses comportements pour lui permettre de s'intégrer à la société.

Les prises en charge sont individuelles et collectives (32 h / semaine) et complétées par d'autres disciplines : psychomotricité, orthophonie, ergothérapie…

L'équipe de l'établissement comprend un chef de service, deux psychologues, 10 intervenants éducatifs et des intervenants externes (ergothérapeutes, orthophonistes…).



DES LOCAUX POUR LES ACCUEILLIR

Pour permettre l'ouverture de ce nouvel établissement, la Ville de Saint-Nazaire a rénové et proposé des locaux à l'association. Cette mise à disposition fait l'objet d'un loyer annuel de 15 000 €, assorti d'un forfait annuel de 4 000 € pour les charges.

** A.B.A pour « Applied Behavior Analysis » (en français : « analyse appliquée du comportement »)*

Courant mars, la démolition de l'ancien centre hospitalier du Moulin du Pé va être lancée. Une opération d'envergure d'environ 16 mois pour permettre de créer dans les années à venir un nouveau quartier d'habitat en plein cœur de Saint-Nazaire.



Signature de la cession des terrains entre le centre hospitalier et la CARENE.

→ **MOULIN DU PÉ**

Démolition du centre hospitalier

En 2012, le Centre hospitalier de Saint-Nazaire a déménagé pour intégrer la Cité Sanitaire construite sur le site du Pré-Hembert, le long du boulevard Charpak. Ainsi, depuis cette date, les 8 hectares du Moulin du Pé sont inoccupés. Considérant que cet îlot présente de nombreux atouts, un partenariat a très tôt été établi entre la Ville de Saint-Nazaire, le Centre hospitalier et la CARENE, afin de mener des études permettant d'imaginer un nouveau quartier. Et afin de rendre possible tout nouveau projet, la CARENE a acheté les terrains au Centre hospitalier le 17 décembre dernier, pour 4 millions d'euros.

UNE DÉMOLITION PRESQUE TOTALE

Etant désormais propriétaire des terrains, la CARENE va pouvoir passer à la démolition de l'ancien hôpital. Tous les bâtiments principaux seront détruits à l'exception de certains pouvant trouver de nouveaux usages, tels que les deux parkings, la chapelle ou encore la trésorerie de l'hôpital qui restent en place. C'est donc une intervention d'envergure qui va débuter à la mi-mars pour se terminer au mois de juillet 2016 *, avec une priorité : limiter au maximum les nuisances pour les riverains (lire l'encadré).

Quel sera ensuite l'avenir de ce site ? Si un premier avant-projet d'habitat a été étudié entre novembre 2011 et juin 2012 avec le concours d'un « panel citoyen » de 18 volontaires issus des sept anciens Conseils de quartiers, il est aujourd'hui nécessaire d'actualiser ce premier document. La définition précise d'un nouveau « morceau de ville » de cette ampleur nécessite effectivement des réflexions longues et complexes, qui seront de nouveau partagées avec les habitants avant toute réalisation.

** Calendrier prévisionnel pouvant évoluer en fonction des conditions météorologiques ou d'imprévus.*

Une réunion pour s'informer

Afin que chacun puisse savoir comment va être organisée la démolition de l'ancien hôpital et surtout connaître les dispositions prises pour limiter les nuisances d'un telle opération, une réunion d'information est organisée le 23 février à 18h30 à la Maison de Quartier d'Avalix, 3 rue Calmette, à Saint-Nazaire.

Objectif prioritaire : limiter les nuisances

Compte tenu de l'importance d'un tel chantier en milieu résidentiel et à proximité d'une Cité scolaire, tout sera fait pour maîtriser et limiter les nuisances au maximum.
Une attention particulière sera notamment portée sur : la gestion des flux des poids lourds, la maîtrise et le contrôle des émissions et de l'exposition au bruit, le confinement du désamiantage, le dégagement de poussière, la propreté du chantier et de ses alentours, la sécurité du site, la protection de l'environnement…

La Ville a dans ses cartons de nombreux projets de construction de logements, qu'elle a pu présenter aux riverains concernés lors de réunions d'informations et d'échanges. Tour d'horizon de quelques-uns de ces futurs lieux d'habitat au cœur de Saint-Nazaire.



Projet Gay-Lussac
(site de l'ex collège Jean de Neyman)

Les 14 hectares de terrain laissés libres après la démolition de l'ex collège Jean de Neyman (qui a rejoint le nouveau collège Anita Conti) ne sont pas encore la propriété de la Ville : la cession du foncier est en cours avec l'Etat. Le projet pourra être présenté aux riverains une fois le site acquis par la Ville. Avec deux grandes lignes directrices : construire en priorité du logement individuel et ajouter un maillon à la future coulée verte qui doit relier le Parc paysager au Bois Joalland.



Des projets d'habitat

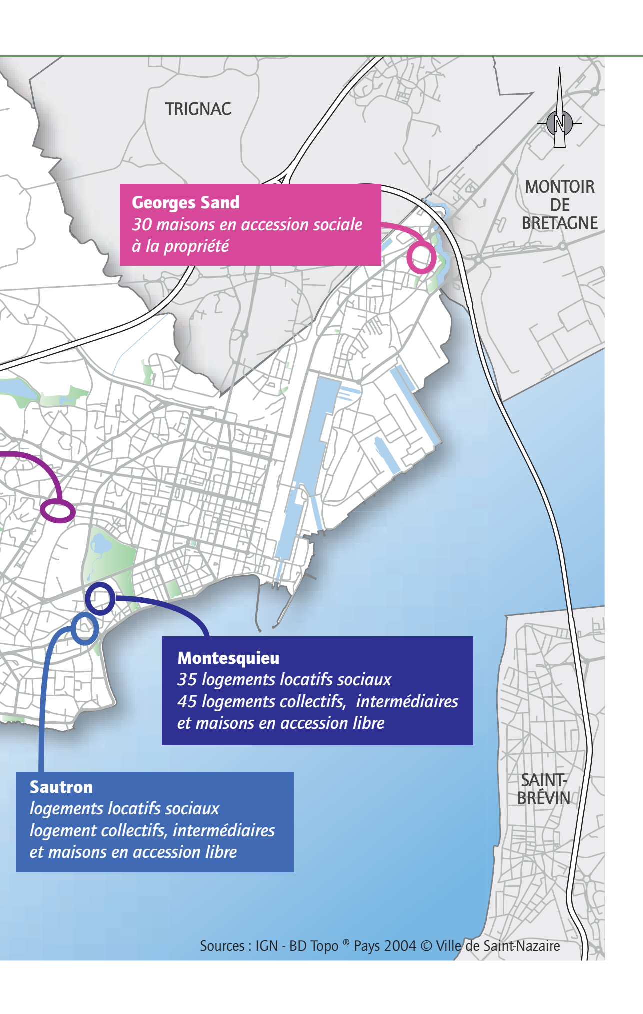
Une ville est comme un organisme vivant : elle se renouvelle sans cesse. Ainsi certaines activités économiques cessent, des immeubles vieillissant doivent être détruits, des écoles déménagent pour des locaux neufs… et laissent derrière eux des friches urbaines à aménager. *« Ces sites sont autant d'opportunités pour créer des logements à « l'intérieur de la ville » et donc au plus près des équipements, des services, des établissements scolaires, des commerces… déjà existants,* explique Laurianne Deniaud, Adjointe chargée de l'urbanisme, du foncier, du logement, de la citoyenneté, de la participation des habitants et de la politique de la Ville. *Cela nous permet de créer une nouvelle offre d'habitat dans des espaces déjà urbanisés et ainsi de lutter activement contre l'étalement urbain, tout en donnant l'opportunité notamment à des jeunes couples, aux familles et aux seniors de vivre en plein cœur de Saint-Nazaire. Effectivement, dans tous les nouveaux projets que nous maîtrisons, nous imposons que soient construits au moins 30 % de logements sociaux et 20 % de logements en accession à la propriété aidée, avec un accent mis sur les maisons individuelles, de façon à ce que chacun puisse se trouver un toit, quel que soit son âge, sa situation familiale et ses revenus. »*

Projet Mollé (Saint-Marc-sur-Mer)

Suite à la délocalisation de l'école Chateaubriand sur le site de Courtil-Brécard, un avant-projet qui vise à réorganiser l'ensemble du site prévoit notamment : la préservation des arbres remarquables, le déplacement de la mairie annexe et la création d'une nouvelle voie (moitié routière et moitié piétonne) entre l'avenue de Saint-Nazaire, la place Jacques Tati reconfigurée et la rue Mollé. L'accent sera également mis sur la création d'espaces publics arborés et de nouvelles places de stationnement.

Trois petites résidences (de deux étages maximum et donc pas plus hautes que les immeubles voisins) vont pouvoir voir le jour sur cet îlot situé en plein centre bourg de Saint-Marc-sur-Mer. Une quatrième résidence pourrait également s'ajouter en cas de vente de terrains privés. Soit en tout un potentiel d'environ 75 logements, du collectif et de l'intermédiaire, comme le prévoyaient les orientations d'aménagement élaborées en concertation avec l'ancien Conseil de quartiers et présentées aux riverains le 9 octobre 2014.





Projet George Sand (Méan-Penhoët)

Les riverains de cet îlot de Méan-Penhoët ont pu le découvrir le 24 novembre 2014 lors d'une réunion qui leur était dédiée : la démolition de l'ex école George Sand (qui a rejoint l'école Ernest Renan) offre la possibilité de créer uniquement des petites maisons (une trentaine, toutes en accession sociale à la propriété), pour mieux se fondre dans un quartier original. L'accent va être également mis sur la réorganisation du stationnement et de la circulation à l'intérieur du futur site aménagé et sur sa connexion avec les immeubles proches appartenant à Silène et avec le terrain de l'Alerte de Méan. Tout en conservant et en exploitant au mieux ce qui fait le charme et la singularité de ce quartier, à savoir : ses chemins de brouette et ses venelles.



pour une ville renouvelée

Projet Sautron (ex station d'épuration)



Suite à la réunion proposée aux riverains le 10 septembre, la Ville va retravailler son avant-projet dans le cadre d'une démarche reconnue au niveau national : l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). L'objectif est de garantir la prise en compte des enjeux environnementaux au sens large : l'environnement climatique, la gestion de l'eau, des paysages, de la biodiversité, des déplacements (places de stationnement, circulation sur le site), l'environnement sonore, la qualité de l'air, la gestion des déchets, les formes urbaines et économie de l'espace... Il s'agit de créer des logements en collectif, en intermédiaire (*) et en individuel, accessibles financièrement notamment aux jeunes ménages et sur un site privilégié, à deux pas de la mer.

Actuellement, sur cet ancien site de la station d'épuration de Sautron, seuls restent les deux cuves (qui ne serviront qu'exceptionnellement comme bassin tampons) et un bâtiment utilisé par les services municipaux. Comme elle s'y est engagée, la Ville, associée à la CARENE, mène actuellement des études afin de voir comment intervenir activement sur le niveau de bruit et les mauvaises odeurs qui peuvent être constatés par moment par les riverains. Les résultats de ces études et la démarche de projet qui sera mise en place feront l'objet d'une présentation aux riverains au cours de l'année.

**Appartements superposés avec chacun un accès indépendant*

Projet Montesquieu
(site de l'ex collège Manon-Roland)

Après le déménagement du collège Manon-Roland pour l'établissement neuf d'Anita-Conti, les 11 hectares de terrain vont laisser place à environ 80 logements, des maisons individuelles, de l'intermédiaire et du collectif. Une trentaine de logements sociaux seront notamment réalisés, dans des bâtiments de deux étages maximum, tous bénéficiant soit de jardins, soit de terrasses. Suite aux interrogations des riverains lors de la réunion de présentation du projet le 11 septembre 2014, la Ville réétudie le stationnement dans tout le quartier, pour que chacun puisse continuer à se garer sans difficulté.



→ L'ORIENTATION, C'EST MAINTENANT

L'enseignement supérieur ouvre ses portes



De février à mars, l'enseignement supérieur nazairien s'ouvre au public. L'occasion pour les futurs étudiants (tes) de découvrir une offre variée et de qualité dans l'agglomération.

Les lycéens (nes) vont devoir rapidement faire leur choix d'orientation, l'heure est au questionnement. *« Tout le monde n'a pas conscience de la richesse des formations à Saint-Nazaire, à la fois en nombre et en qualité »*, justifie Camille Louvigné, chargée de mission à la CARENE. En effet, l'offre locale est dense, une quinzaine d'établissements proposent une soixantaine de formations : BTS, DUT, classes préparatoires, licences professionnelles, diplômes d'infirmiers, masters, écoles d'ingénieurs. Le campus nazairien propose notamment des parcours de formations complets allant du Bac au doctorat dans le cadre de quatre filières d'excellence : génie civil, génie électrique, génie des procédés, la logistique. Celles-ci s'appuient également sur des laboratoires de recherches reconnus.

FACILITER LA DÉCISION

« Tous ces établissements organisent du mois de février au mois de mars des portes ouvertes », explique Camille Louvigné. C'est le cas notamment de l'Ecole d'ingénieurs CESI qui a ouvert le bal le 24 janvier et propose une deuxième session le 7 mars. C'est l'occasion idéale de mieux comprendre tous les avantages à venir faire ses études supérieures sur la côte ! Toutes les dates des autres établissements sont à consulter dans l'encart ci-joint.

UNE JOURNÉE À LA FAC

En plus des journées portes-ouvertes, l'Université organise chaque année des journées « Université à l'essai » au cours desquelles elle ouvre ses cours aux lycéens de Terminale. A Saint-Nazaire, pendant les vacances de février (du 9 au 13 février) les terminales pourront donc venir vivre une journée à l'IUT, assister à des cours de DUT, visiter le campus et la BU (bibliothèque universitaire), aller manger au RU (restaurant universitaire)… Retrouvez plus de renseignements et inscrivez-vous sur le site de l'Université de Nantes : **www.univ-nantes.fr**

Save the date !

Voici les dates des portes ouvertes des différents établissements de l'agglomération. N'hésitez pas à vous rendre sur leurs sites internet pour obtenir plus d'informations.

- IUT : 4 et 7 mars
- CESI : 24 janvier et 7 mars
- Aristide Briand : 28 février
- Polytech' et Université : 7 mars
- Maison de l'apprentissage : 28 février
- CNAM : 14 mars
- Lycée des métiers Sainte-Anne : 27 février (16h-20h) et 28 février (9h-16h30)
- Lycée professionnel privé Le Masle : 27 février (16h – 19h) et 28 février (9h - 13h)
- Lycée Grand Air : 28 février (9h – 13h)
- Lycée professionnel Olivier Guichard : 31 janvier (9h – 16h) et 6 mars (15h – 20h)



→ L'ÉNERGIE DE LA VILLE ? ...

... Le développement durable

Saint-Nazaire lance son plan d'actions en faveur du développement durable, en priorisant l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement.

La Ville a fait le choix de s'inscrire dans le processus Cit'ergie, qui est aussi un label européen. Un état des lieux a été réalisé pour établir un diagnostic dans différents secteurs. Sur les achats responsables, la Ville s'engage à choisir des fournisseurs et entreprises respectueuses des ressources et de l'insertion sociale. Le temps péri-éducatif est proposé à tous les élèves gratuitement et leur fait découvrir de nouvelles activités. Les déplacements urbains ont été améliorés avec la mise en place d'HélYce. Enfin, le patrimoine immobilier a subi aussi des transformations, avec notamment la rénovation de la Médiathèque. « *C'est une démarche globale* », explique Pascale Hameau, adjointe au Maire, en charge du patrimoine, de la transition énergétique, du développement durable, *« Il s'agit de penser au coût global et pas uniquement au coût de la réalisation. Prenons l'exemple d'une école ou d'un gymnase. Au-delà du prix de la construction, il faut penser au tarif des factures énergétiques, de son entretien, de son isolation. C'est un tout ».* Et pour partir sur de bonnes bases, il fallait passer la ville à la loupe. Le processus Cit'ergie permet d'offrir un cadre à cette démarche.

LE LABEL CIT'ERGIE

Passé le constat, Saint-Nazaire s'engage, *« Nous souhaitons postuler pour cette année au label européen Cit'ergie »,* précise Pascale Hameau, *« Et nous mettons en place un plan d'actions, pour 4 ans ».* Il s'agit d'aller plus loin dans certains domaines, *« Notamment sur le plan des déplacements urbains, les modes de transport doux, alternatifs seront par exemple encouragés à travers le plan vélo. Quant au plan local d'urbanisme qui est en cours de révision, il formalisera les mesures à prendre pour limiter et anticiper l'évolution climatique. Il sera complété par l'élaboration d'un plan de prévention contre les inondations (PAPI), dont le premier chantier sera la réalisation de la digue de Méan. Le PLU identifiera également les éléments de la trame verte et bleue, espaces naturels et plan d'eau, qui seront protégés et mis en relation notamment par l'aménagement dans le temps d'une coulée verte ».* Le programme comprend également tout un volet de sensibilisation avec la mise en place d'une semaine dédiée au développement durable. Les plus jeunes seront initiés aux bonnes pratiques dans le cadre du temps péri éducatif, *« Plus généralement c'est l'ensemble du public qui bénéficie de ces actions, nous allons même intégrer cette notion dans les conventions que nous signons avec les associations locales ».* Le processus Cit'ergie permet aussi de se créer un réseau, *« Nous échangeons avec nos collègues des autres villes, c'est très riche ».* C'est aussi localement un enjeu majeur, tous les partenaires sont mobilisés : la CARENE, Silène et la Sonadev.

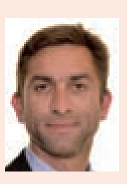


Permanences

VOTRE ADJOINT(E) DE QUARTIER



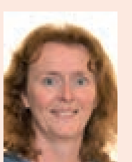
Jean-Marc ALLAIN,
adjoint de quartier de Méan-Penhoët
Permanence le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 à la Mairie annexe de Méan-Penhoët (rue de Trignac) et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.02)



Martin ARNOUT,
adjoint de quartier de Prézégat
Permanence le vendredi de 11 h à 12 h, salle Georges Brassens (rue Auguste Renoir) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.31)



Fabrice BAZIN,
adjoint de quartier de l'Immaculée
Permanence le vendredi de 9 h à 12 h à la Mairie annexe de l'Immaculée, rue Philibert Delorme et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.02)



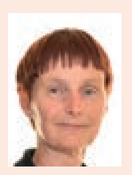
Gaëlle BENIZÉ,
adjointe de quartiers de Villeneuve, Québrais, Landettes
Permanence le mercredi de 10 h à 11 h à la Maison de quartier d'Avalix (3, rue du Docteur Calmette) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.02)



Emmanuelle BIZEUL,
adjointe de quartiers de Toutes Aides – Moulin de la Butte – Plessis – Petit Caporal
Permanence le samedi de 10 h à 11 h 30 au Point municipal nord, Place Poincaré et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.11)



Patrice BULTING,
adjoint de quartier de Saint-Marc
Permanence le mercredi de 14 h à 17 h à la Mairie annexe de Saint-Marc (Place Jacques Tati) et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.11)



Pascale CLÉMENT,
adjointe de quartiers de Porcé – Kerlédé – Front de mer
Permanence le mercredi de 16 h à 17 h 30, au Point municipal Front de mer Place Bourdan (Pertuischaud) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.11)



Christophe COTTA,
adjoint de quartiers de Clos du Vigneau – Bollardière
Permanence le vendredi de 17 h à 18 h à la Mairie annexe de Saint-Marc (place Jacques Tati) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.11)



Pascale HAMEAU,
adjointe de quartier de Trébale
Permanence le lundi de 14 h à 16 h, tous les 15 jours au Centre commercial Trébale (tél 02.40.00.41.11). Sur rendez-vous.



Régine LE BAIL,
adjointe de quartier d'Herbins
Permanence le samedi matin de 10 h à 12 h à la Salle polyvalente d'Herbins – (rue de la Croix Amisse) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.02)



Violaine LUCAS,
adjointe de quartiers d'Avalix, Moulin du Pé
Permanence le mardi de 13 h 30 à 15 h 30 à la Maison de quartier d'Avalix (3, rue du Docteur Calmette) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.02)



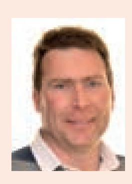
Jean-Jacques LUMEAU,
adjoint de quartiers de Plaisance Laënnec – Offenbach
Permanence le mercredi de 11 h à 12 h au Point municipal Front de mer Place Bourdan (Pertuischaud) et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.02)



Lydie MAHÉ,
adjointe de quartier de Ile du Pé, Clos d'Ust, Gambetta
Permanence le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 au Point municipal nord (place Poincaré) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.31)



Xavier PERRIN,
adjoint de quartier Parc paysager
Permanence le mercredi de 14 h à 16 h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.02)



Yvon RENEVOT,
adjoint de quartiers de Chesnaie – Bouletterie – Grenapin
Permanence le vendredi de 10 h à 12 h au Point municipal ouest (place Nadia-Boulanger) et sur rendez-vous à l'Espace civique Jacques Dubé (tél 02.40.00.41.02)



Vincent SEGUELA,
adjoint de quartiers de Centre-ville Ville-Port Petit Maroc
Permanence le lundi de 11 h à 12 h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.11)



PASSEPORTS

N'attendez pas le dernier moment !

Vous partez en vacances à l'étranger et vous avez besoin d'un passeport ?
N'attendez pas le dernier moment : L'unité Etat-civil Affaires Générales vous accueille à l'Hôtel de ville pour établir cette pièce d'identité indispensable.
Il vous suffit dans un premier temps de prendre rendez-vous :

- Auprès de l'accueil de la Mairie ou des Points municipaux.
- ou par téléphone au 02 40 00 40 00

Lors de la constitution du dossier, la présence du demandeur ainsi que celle du représentant légal pour les mineurs est obligatoire (prise d'empreintes et vérification de son identité) ; idem pour le retrait du passeport (délai d'obtention : 4 semaines).
Attention : les photos d'identité sont à réaliser chez un photographe ou dans une cabine délivrant des photos conformes à la norme officielle.
Rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à17h30 (le jeudi : à partir de 10h15) et le samedi matin
+ d'infos
http://www.mairie-saintnazaire.fr/mairie/demarches-administratives/etat-civil-identite/

Au plus près de chez vous

A l'Hôtel de ville – place François Blancho (02 40 00 40 00)

Dans les Points municipaux/mairies annexes :
L'Immaculée - 2 rue Philibert Delorme (02 40 66 48 23)
Saint-Marc-sur-mer - 10 place Jacques Tati (02 40 91 90 84)
Méan Penhoët - 106 rue de Trignac. (02 40 22 51 41)
Nord - place Poincaré. (02 40 00 54 80) / **Ouest** - place Nadia-Boulanger (bd Broodcoorens) (02 40 11 11 94)
Front de mer - place Bourdan (02 40 61 00 60)

Ouverts du mardi au vendredi : 9h/12h-13h30/17h30-samedi 9h/12h

→ APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Des collégiens avec le maire au conseil municipal

30 collégiens de l'Ecole Anita Conti ont été invités à rencontrer le Maire le 19 décembre et à assister à leur premier conseil municipal. Une initiative positive, qui sera poursuivie.

Parmi les engagements de campagne de la nouvelle majorité municipale figurait le souhait de favoriser l'accès des scolaires au conseil municipal. Si cette instance de débat est bien ouverte à tous, il est bien souvent difficile pour les jeunes de se familiariser avec ce lieu de débat démocratique.

Le récent projet d'établissement du nouveau collège souhaitait intégrer une réflexion liée à l'accompagnement des jeunes à la citoyenneté. Cette initiative exemplaire a donc été portée par Gaëlle da Silva, nouvelle conseillère municipale et surveillante dans ce collège.

C'est ainsi que toute une équipe pédagogique a travaillé sur cette proposition en lien avec cette élue : le chef d'établissement, le conseiller d'éducation principal, des professeurs et l'ensemble des délégués de classes des 6es, 5es et 4es.

Découvrant le fonctionnement du conseil municipal, les classes ont préparé la rencontre prévue avec le maire en amont avant d'assister, très sagement, au conseil municipal.

DES QUESTIONS JUSTES, PARFOIS IMPERTINENTES

Pour faciliter la préparation de cette rencontre avec les collégiens, un dossier complet a été préparé par Delphine Vannobel du service juridique pour expliquer, très simplement, comment fonctionne la vie démocratique locale.

Lors de l'entretien des collégiens avec David Samzun, leur maire, toutes les questions étaient permises. Des plus sérieuses à celles plus amusantes de Kilian souhaitant savoir si le maire avait été *« bon élève au collège » !*

UNE INITIATIVE QUI SERA POURSUIVIE

A l'issue de cet entretien, les élèves ont noté qu'ils ne *« savaient pas que le Maire décidait autant de choses ! »*. Le nombre comme la diversité des sujets votés en délibération ont surpris les enfants.



Si cette initiative a paru parfois un peu compliquée pour les élèves de 6e; les 5es et 4es interrogés au sein du collège ont noté que cette visite était *« absolument à refaire »*.

C'est la raison pour laquelle, dès le prochain conseil municipal, le 30 janvier, des élèves de plusieurs classes de 3es, soit au total près de 150 collégiens, poursuivront, avec leur professeur d'histoire et géographie, cette initiation à la citoyenneté sur le terrain.



Dans le cadre de ce programme éducatif à la citoyenneté, un petit groupe d'élus de la Ville (Laurianne Deniaud, Xavier Perrin, Yvon Renévot et Jean-Luc Séchet), convie les professeurs des collèges intéressés par cette initiative à prendre contact avec Delphine Vannobel, Responsable d'unité au service juridique afin d'accueillir leurs classes à partir de septembre 2015. Tout projet d'éducation à la citoyenneté sera étudié.
Contact : vannobeld@mairie-saintnazaire.fr

expression politique

→ opposition

DESIRS DE VILLE - L'UNION DU CENTRE ET DE LA DROITE - UDI - MODEM - UMP

Sommes-nous toujours Charlie ? Quel bel élan d'union et de solidarité à Saint-Nazaire ! Nous nous sommes tous mobilisés pour défendre nos libertés publiques. Désormais, cultivons au quotidien notre attachement aux valeurs de la République en mettant en avant nos symboles. Soyons fiers de notre drapeau, de notre Marseillaise, des gendarmes et des policiers qui assurent notre sécurité... Réaffirmons la laïcité dès l'école.

Fin du one man show ? Janvier vient de se terminer et avec lui la grande tournée des vœux de notre Maire. Ce sont bien des dépenses inutiles en ces temps de disette budgétaire ! Pas moins de 9 représentations orchestrées cette année pour un coût démesuré. Une machine à billets aurait-elle été découverte à la mairie ?

Assez d'insécurité ! 14 braquages à Saint-Nazaire en 2014, 2015 est sur la même trajectoire : il faut des vrais moyens pour endiguer cette montée de l'insécurité que les Nazairiens ne supportent plus. Les commerces de proximité sont particulièrement visés et tous les quartiers sont désormais touchés.

L. Le Merrer, F. Beuvelet, J-M Texier, V. Boutet-Caillé, D. Trigodet
www.desirsdeville.com • desirsdeville@gmail.com
http://fr-fr.facebook.com/ddvsaintnazaire

SAINT-NAZAIRE CENTRE-DROIT

Le grand dossier de ce début d'année a été le projet de rénovation de la gare. Si ce projet fait déjà débat depuis plusieurs années, il est enfin en passe de voir le jour.

Une concertation a eu lieu avec les Nazairiens et si certaines des attentes vont être réalisées, nous regrettons fortement la conception des travaux pour l'accès aux quais.

En effet, il n'a pas été prévu d'escalator mais une rampe qui implique une descente très longue et un retour en arrière pour atteindre son wagon.

Beaucoup de déplacement et de fatigue, surtout pour les personnes âgées et les petits enfants.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour revenir sur ce point ?

Sandra VANDEUREN, William DUVAL, Pierre-Yves VINCENT
SAINT-NAZAIRE CENTRE DROIT

SAINT-NAZAIRE BLEU MARINE

Non, le FN n'est pas extrême

Le contexte des attentats terroristes de janvier, 17 Français tués parce qu'artistes, policiers, juifs, nécessite par sa gravité la plus grande retenue. Dans les heures qui suivaient la tuerie de Charlie Hebdo, nos élus témoignaient leur indéfectible soutien aux familles des victimes. Dans le même temps, durant une minute de silence, les Nazairiens ne faisaient plus qu'un, lors des vœux au Théâtre. Les deux manifestations dans nos rues témoignaient pour leur part d'une même indignation.

L'opposition constructive que nous assumons devant les Nazairiens nous fait reconnaître que les hommages du maire furent dignes. Les accents de sincérité qui ont accablé le visage de Monsieur Samzun ne peuvent tromper. Mais quant aux mots !... Ils n'ont pas toujours été à la hauteur. Les attentats frappaient le 7 janvier. Le 6 au soir, à Penhoët, notre maire mettait en garde contre les extrémismes, sous-entendant, « le FN ». Le 7, malgré les attentats ayant décimé Charlie, il renouvela sa charge anti-FN.

Ne polémiquons pas. Mais le FN n'est comptable en rien de la situation dramatique qu'a vécue notre Nation le mois dernier. Il fallait nommer les choses : le fondamentalisme islamiste, cet islam devenu fou... et meurtrier.

Saint-Nazaire Bleu Marine • J.-C. Blanchard, S. Sutter, G. Bouchet

→ majorité

PARTI COMMUNISTE

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

PARTI SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

A Saint-Nazaire et ailleurs, comment rester Charlie ?

Dès le mercredi 7 janvier, quelques heures après le crime commis par des barbares fanatiques contre la rédaction de Charlie Hebdo, nous, élus de la République, avons rejoint le premier rassemblement Place des Droits de l'Homme. La nécessité de se lever, contre la barbarie, pour la défense de la liberté de la presse, de la République, de ses valeurs d'égalité, de fraternité, de laïcité, est apparue comme une évidence pour beaucoup. La réplique citoyenne a été encore plus forte le samedi 10 janvier avec un cortège nazairien de 10 000 personnes.

Il y avait de l'émotion, il y avait la simple solidarité humaine, la compassion pour les victimes mais il y avait aussi un geste, plus politique, « je suis Charlie », cela voulait dire : je suis un journaliste de Charlie mais aussi je suis un policier et je suis un juif de l'Hyper Casher.

Les Nazairiennes et Nazairiens sont capables de se mobiliser, de se rassembler et doivent à présent construire des réponses aux nombreuses questions rendues intournables après les actes de ces semeurs de haine : comment en est-on arrivé là ? Quelles réponses pour un « plus jamais ça ! », comment vivre mieux ensemble ?

La seule réponse qu'il faille repousser catégoriquement consiste à imputer le crime à la religion musulmane.

Nous, élus, mesurons que nous sommes en premières lignes dans le débat public avec le plus grand nombre. En finir avec le terrorisme, le fanatisme exige des réponses politiques, démocratiques : égalité sociale par le travail pour tous, développement des services publics, citoyenneté pour tous.

La laïcité est depuis plus d'un siècle un pilier du pacte républicain, une référence commune, un cadre collectif. La laïcité est un principe essentiel et intangible. Elle seule permet un véritable vivre ensemble fondé sur la citoyenneté de femmes et d'hommes libres et égaux, quelles que soient leur naissance, leur couleur, leurs convictions philosophiques et religieuses.

La recherche de solutions ne se situe pas dans la mise en place de lois d'exception et sécuritaires. La protection policière de Charb et des locaux de Charlie Hebdo n'a pas empêché les assassins d'atteindre leur cible.

Rester Charlie, c'est continuer à combattre tous les racismes, l'antisémitisme, l'islamophobie.

Rester Charlie, c'est combattre tout ce qui peut alimenter la haine et l'intolérance, ou même simplement l'indifférence au sort commun. Des personnes deviennent vulnérables quand on les a laissées sur le bord de la route.

Rester Charlie, c'est la réponse forte et unie des parents d'élèves, de l'équipe pédagogique, éducative, de direction du collège Pierre Norange



Nous sommes aujourd'hui très émus et bouleversés. C'était en 2001, Georges Wolinski était venu pour les 10 ans du Festival Les Escales pour tenir le stand de l'association « Cuba Si », dont il était un des fondateurs.
Avec beaucoup de gentillesse, il avait offert à l'association Les Escales ce dessin pour l'édition d'une carte postale afin de participer à l'anniversaire du Festival. Ce dessin est très symbolique à la fois de l'humour, de l'esprit et de la générosité de Wolinski qui, au regard d'une édition intitulée « Dix ans Dix îles », a voulu inventer une onzième île « Saint-Nazaire, île d'amour ».

contre la manipulation des faits dans le déroulement de la journée d'hommage national du vendredi 9 janvier. Les élus de la majorité municipale apportent leur soutien à cette démarche citoyenne contre les agissements des organisations d'extrême droite et de leurs porte-voix.
Le meilleur moyen pour lutter contre l'obscurantisme est l'accès à l'éducation et à la culture. Il faut recréer du consensus national sur la laïcité, elle est un moyen d'apaiser la société, de faire vivre une culture de la tolérance. L'école est évidemment le meilleur vecteur de cette ambition. La laïcité garantit un cadre propice à la transmission des savoirs et des compétences, à leur apprentissage et à leur appropriation.
La présentation du travail du photographe Denis Rouvre dans l'actuelle exposition au Life « des français... identités, territoires de l'intime » entre parfaitement en résonance avec l'actualité. Cette installation vidéo ouverte jusqu'au 15 mars, est une illustration utile que l'apport de chacun par son histoire, son origine, son parcours est indispensable au mieux vivre ensemble.
Nous ne pouvons que vous inviter à découvrir cette belle et forte exposition.

le maire dans votre quartier

Une question ?
Besoin d'info ?
Une suggestion ?



VOS PROCHAINS **RENDEZ-VOUS**

Centre-ville
JEUDI 26 FÉVRIER 16h30
Square de la Mutualité

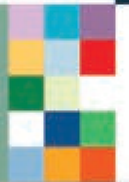
Saint-Marc-sur-Mer
VENDREDI 13 MARS 16h30
Place Tati (face à la mairie annexe)

Immaculée
JEUDI 9 AVRIL 16h30
Place Béniguel

Trébale
JEUDI 21 MAI 16h30
Face à la place Fogel

Herbins
JEUDI 11 JUIN 16h30
Avenue d'Herbins (devant l'espace vert)

RENSEIGNEMENTS : **02 40 00 41 30**
www.mairie-saintnazaire.fr





CITOYENNETÉCITOYENNETÉCITOYENNETÉ



imaginons la ville ensemble